

*Interpellation présentée par le député:*

*M. Alain Charbonnier*

*Date de dépôt : 21 juin 2006*

*Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite**

### **Extension du centre commercial de Balexert**

Une enquête publique vient de se clore en date du 25 mai au Département des Constructions et des Technologies de l'Information (DCTI). Il s'agirait de recouvrir sur toute sa largeur la route de Meyrin d'une plate-forme de 140 mètres de long, coulée à la hauteur de l'actuel centre commercial et posée sur trois piliers.

Il s'agit en fait d'une extension du centre commercial de Balexert, qui ajoutera 8000 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales sur deux étages aux 54'000 existantes. Pour ce faire, le projet imposera un abaissement de la route de Meyrin d'au moins 1,5 mètre.

Une desserte du tram actuellement en construction entre Cornavin et le CERN sera créée sous cette extension.

En dix ans, le volume de stationnement de Balexert a crû de 38% et **86% des clients s'y rendent en voiture**, selon les études de marché du centre, alors que celui-ci est déjà très bien pourvu par de nombreuses lignes de bus, que ce soit sur la route de Meyrin ou sur l'avenue Louis Casai. La population des quartiers environnants a donc déjà subi une augmentation très importante de la pollution.

Juste en face de ce centre commercial, il existe une zone de verdure composée d'arbres le long de la route de Meyrin qui ne survivra certainement pas à ce chantier pharaonique.

En vue de la construction de la Halle 6 de Palexpo, le Grand Conseil par le projet de loi 8141, avait octroyé à la Fondation pour la halle 6 une servitude de superficie, immatriculée en droit distinct et permanent au-dessus du domaine public, pour la construction d'une plate-forme par-dessus l'autoroute, entre la halle 5 de Palexpo et la halle 7, située de l'autre côté de l'autoroute.

Le chantier du tram Cornavin/CERN avance à un rythme soutenu et la fin de la première étape Avanchet/Cornavin est prévue pour fin 2007 !!

Ma question au Conseil d'Etat est la suivante :

*Quand et sous quelle forme le Grand Conseil sera saisi de l'utilisation du domaine public par l'extension du centre commercial de Balexert ?*